

Sur la cohésion interne des termes complexes. Quelques matrices de formation

Mariana PITAR*
West University of Timișoara, Romania

Résumé: Le terme constitue l'unité de base du vocabulaire de spécialité et en même temps l'unité de traduction. Si les termes simples sont faciles à saisir, les termes complexes posent des problèmes quant à leur délimitation. Comprenant assez souvent une série de plusieurs lexèmes, ce type de termes commence, après une certaine limite de mots, à se confondre avec les structures libres ou mi-figées. Dans cette étude nous nous proposons d'analyser les relations sémantiques et morpho-syntaxiques entre les lexèmes qui composent un terme complexe, considérées comme facteurs de cohésion forte. Nous allons mettre en évidence des patrons de structures qui vont des plus simples, du genre un déterminant/un déterminé, vers des structures de plus en plus complexes en essayant de voir dans quelle mesure le nombre croissant de déterminants, ainsi que leur position par rapport au terme noyau, brise la cohésion interne de ces termes.

Mots clés: terminologie, termes complexes, patrons de structures, cohésion interne des termes complexes, délimitation des termes

1. Introduction

Nous sommes partie dans cette recherche de deux idées/observations liées à l'enseignement de la traduction spécialisée et de la terminologie, mais aussi au processus de traduction même, à savoir les difficultés à saisir, dans un texte de spécialité, les limites des termes complexes, d'une part, et, d'autre part, à faire la distinction entre termes complexes formés de plusieurs mots et les expressions avec un certain degré de figement, surtout les collocations. Pour les termes formés de

* Associate Professor, PhD, Department of Modern Languages, Faculty of Letters, History and Theology, West University of Timișoara, Romania.

plusieurs mots nous avons employé la dénomination de *terme complexe* (Cabré, Lavagnino), par opposition à la dénomination de *terme simple*.

« Selon Collet (2000), le terme complexe est une unité complexe relativement figée, composée au moins de deux unités graphiquement simples, séparées par un espace et liées syntaxiquement, susceptible d'occuper une position de constituant minimal et autonome dans une phrase et qui dénomme un concept appartenant au système notionnel d'un domaine spécialisé. » (Lavagnino. 2012 : 48)

Kocourek, dans son livre *La langue française de la technique et de la science* (1982), montre le grand nombre de dénominations pour ce type de termes et en choisit, en guise d'exemple, vingt-cinq appartenant à différents auteurs.

Notre objectif sera donc d'analyser la structure syntactico-sémantique des termes complexes attestés par les dictionnaires et non pas de chercher des critères qui fassent la distinction déjà mentionnée entre ceux-ci et les syntagmes libres dans un texte scientifique. Nous allons essayer de voir le degré de transparence de ces combinaisons, comme critère essentiel dans leur reconnaissance et leur délimitation, en relation avec leur structure syntaxique et sémantique.

Notre analyse rend compte de la première étape d'une étude plus approfondie consacrée à la cohésion interne des termes complexes et à leur évolution en diachronie, dont le but est d'identifier certains problèmes d'ensemble.

Nous avons choisi nos termes dans des dictionnaires, ce qui élimine, dès le début, le problème de la confusion possible entre terme et syntagme libre ou collocation. Nous avons utilisé comme source du corpus le *Dictionnaire des industries*, Conseils international de la langue française. Paris, 1986 qui contient environ 35.000 termes scientifiques appartenant à plusieurs domaines.

2. Typologies et structures des termes complexes. Les matrices de formation

Une première grande catégorie, qui fait l'objet de cet article, est constituée par les combinaisons syntagmatiques qui se retrouvent dans la langue commune. Ces syntagmes terminologiques sont régis par les mêmes règles combinatoires que les syntagmes libres, des règles qui sont relativement restreintes et très productives. Il y a plusieurs modèles ou matrices combinatoires des lexèmes composants, depuis les structures les plus simples, formées de deux mots, jusqu'à des structures très longues, dans lesquelles les relations entre les composants sont complexes.

Dans son analyse sur les types de termes Teresa Cabre (le chapitre « Aspects syntagmatiques de la terminologie », 1998), note quelques observations pertinentes sur la structure de ces termes, valables pour toutes les formations complexes – dérivées, composées ou syntagmatiques – en faisant remarquer que ces structures ont une double référence – d'une part au système lexical général de la langue, se soumettant aux mêmes règles de combinaison et de restriction, d'autre part au système lexical de chaque domaine de spécialité.

Dans ce qui suit nous allons rappeler les structures combinatoires les plus fréquentes, des plus simples – comme nombre de constituants et relations sémantiques – aux plus complexes, formées d'un nombre trop grand de constituants pour pouvoir être facilement délimités. À la suite de l'analyse d'un bon nombre de termes complexes puisés dans les dictionnaires – donc normalisés – nous avons constitué quelques modèles en essayant de saisir des matrices de formation syntagmatiques et sémantiques. Comme caractéristiques de classement, nous avons pris en considération le nombre des lexèmes composants et les relations entre eux. Nous avons considéré comme unité d'analyse le terme pivot (TP) auquel s'attachent un ou plusieurs déterminants (D).

2.1. La structure binaire: TP+D

La structure la plus simple est la structure binaire, formée d'un terme noyau et un déterminant avec ou sans préposition. Le noyau peut être un verbe ou, le plus souvent, un nom. Les structures communes dans cette catégorie sont :

Nom + Adj

(1) *appareil cubique*

Nom + Nom (par juxtaposition)

(2) *effet Coandă*

Nom + préposition + Nom

(3) *appareil à cylindres*

Ce dernier type constitue la structure la plus productive et la plus spécifique dans la formation des termes de spécialité.

C'est la matrice à structure binaire qui est sujette au plus grand nombre de confusions avec la structure de la collocation formée d'un terme noyau et d'un déterminant. L'Homme (1998 : 515) le fait remarquer, d'ailleurs :

« Il convient de préciser que les deux dernières catégories (nom + (prép.) + terme ou terme + adjectif), posent un problème particulier du point de vue de la terminologie. Ces combinaisons lexicales peuvent en effet entrer en conflit avec d'autres groupes terminologiques construits sur le même modèle. En effet, de nombreux groupes nom + préposition + nom et nom + adjectif sont terminologisés et font l'objet d'entrées dans les lexiques spécialisés. Le problème a déjà été soulevé (Kjaer 1990 et L'Homme et Gemme 1997). Par exemple, les groupes *transmission de données* ou *traitement de données* feront vraisemblablement l'objet d'une entrée dans un dictionnaire terminologique. Pourtant, on envisagera les groupes suivants comme des combinaisons lexicales : *transmettre (données)*; *traiter (données)*. »

Pour ne pas insister sur le sujet, nous allons rappeler les deux critères importants qui font la distinction entre terme complexe et collocation :

- le terme complexe est un signifiant qui recouvre un seul signifié, c'est à dire une seule notion, tandis que la collocation constitue une combinaison préférentielle d'un terme avec des déterminants ;

- le terme appartient au vocabulaire, tandis que la collocation, construite autour d'un terme noyau, appartient surtout au discours.

À propos de cette distinction, Bolinger (apud Portelance, 1991 : 68) fait la remarque suivante : « lorsque l'adjectif (dans le sens d'expansion) entraîne une modification du référent, nous sommes en présence d'un syntagme terminologique ; lorsqu'il détermine une modification de la référence, il s'agit d'un syntagme libre ».

Du point de vue sémantico-fonctionnel, ces déterminants/descripteurs peuvent avoir plusieurs fonctions dont nous allons présenter brièvement les plus communes.

a) N + Adj

(4) *commande automatique* (objet + la manière de fonctionner)

(5) *commande bimanuelle* (objet + la manière de mettre en marche)

(6) *commande auxiliaire* (objet + le rôle dans le cadre du dispositif)

(7) *fracture intracristalline* (action + le milieu)

b) N + prép + D

Les constructions avec prépositions constituent le mécanisme le plus productif de formation des termes complexes. La préposition peut lier deux ou plusieurs termes, dans des structures riches et parfois assez longues.

Nous voulons mettre d'abord en évidence quelques valeurs des prépositions, sans essayer d'épuiser le sujet. Les plus employées sont les prépositions : *de*, *avec*, *par*, *à*, *en* et *pour*.

- **La préposition *de***

La préposition *de* montre le plus souvent :

- la fonction du pivot (dans la structure *de* + *action*) ;

(8) *commande de contournage/d'amorçage/ de mise en position*

- l'appartenance du pivot à un instrument/outil/dispositif ;

(9) *commande de l'ascenseur*

- **La préposition *pour***

La fonction principale et générale de cette préposition est de montrer le but/ la fonction/la destination de l'outil/ dispositif

(10) *commutateur pour image*

- **La préposition *à***

Cette préposition est polyvalente et peut jouer plusieurs fonctions comme lien entre le P et le D. Elle peut montrer la fonction, le but, mais aussi une caractéristique constitutionnelle du dispositif.

- (11) *commande à distance*
- (12) *commutateur à anneau/à barres croisées*
- (13) *machine à dresser*

- **La préposition *par***

Elle montre le moyen, l'instrument, la substance qui permet le fonctionnement d'un dispositif.

- (14) *commande par le combustible*
- (15) *commande par le bore*
- (16) *commande par le débit/par modification du débit*
- (17) *commande par le modérateur*

- **La préposition *avec***

C'est une préposition avec un emploi plus très réduit qui montre, dans notre cas, la manière dont on réalise une opération (18) ou l'instrument qui réalise l'opération (19).

- (18) *commande avec allumage équidistant*
- (19) *compression avec matrice flottante*

- **La préposition *en***

En se rapporte en général à la description du dispositif (la forme, l'espace où il se trouve etc.).

- (20) *commande en chaîne ouverte* (la forme)
- (21) *compression en moule humide* (le milieu de fonctionnement)
- (22) *poudre en éclat* (la forme de présentation)

Ces descripteurs peuvent être groupés en deux grandes catégories sémantico-fonctionnelles : des descripteurs qui se rapportent à la forme (là où le pivot est [objet]) et ceux qui se rapportent à la fonction (destination, auteur, etc.), surtout quand le pivot est précédé par une préposition. Il y a aussi une troisième catégorie qui combine les deux premières.

Une remarque importante s'impose à cette brève analyse : la fonction des prépositions, tout comme la structure des termes complexes, peut changer et dépend du domaine de référence.

2.2. Le terme complexe en expansion

Les termes complexes ont parfois des structures progressives, en chaîne, chaque élément nouveau recevant une caractéristique supplémentaire par rapport au terme antérieur de la série. Ils sont transparents en tant qu'hyponymes subordonnés à un seul hyperonyme qui est le terme pivot. Il s'agit de séries syntagmatiques dans lesquelles chaque terme enregistre un ajout d'information à travers l'expansion de sa

structure. Les exemples suivants montrent les cas les plus transparents dans lesquels les hyponymes ajoutés s'attachent à une même structure de départ :

- (23) *commande*
- (24) *commande adaptative*
- (25) *commande adaptative par contrainte*

- (26) *machine*
- (27) *machine à équilibrer*
- (28) *machine à équilibrer à support rigide*

L'accumulation progressive des hyponymes est due à la lexicalisation des traits qui définissent et distinguent des niveaux successifs de co-hyponymie. Ils sont, de cette façon, transparents, mais assez souvent ils n'apparaissent pas dans les dictionnaires. Van Campenhoud (2010 :10) explique ce fait de la manière suivante :

« La transparence de ces désignations pourrait donner à croire que l'on a affaire à de simples désignations contextuelles d'un même référent (le courant de marée, la ligne de base, la prophylaxie clinique), ce qui motive d'ailleurs leur absence de la nomenclature principale dans nombre de dictionnaires. Il reste pourtant qu'elles accèdent au statut de terme par leur figement, leur signification particulière et le fait qu'elles peuvent poser un problème d'équivalence, la hiérarchie ainsi lexicalisée pouvant varier d'une langue à l'autre. »

On peut très bien saisir dans cette citation les critères qui distinguent le terme complexe d'une collocation ou d'un syntagme libre : figement, signification particulière (c'est -à-dire, dénomination d'un concept) et variation de l'équivalent dans une autre langue.

Dans les termes qui dépassent un certain nombre de mots il y a des relations de subordination non seulement par rapport au terme pivot, mais aussi par rapport à certains descripteurs/déterminants, de sorte qu'on obtient tout une panoplie de structures enchassées. Les déterminants ont un certain rang en fonction de la distance par rapport au déterminé et au terme noyau.

Dans ce qui suit, nous allons mettre en évidence un bon nombre de structures de ce type que nous avons rangées dans un ordre croissant en fonction du nombre de lexèmes qui composent le terme et de la complexité des relations entre ces lexèmes. Les relations entre les lexèmes à l'intérieur de ces termes sont complexes, dans le sens que le déterminant/descripteur devient pivot secondaire pour d'autres déterminants. Nous avons ainsi introduit la notation suivante :

- TP – pivot/terme noyau ;
- D – déterminant du terme noyau ;
- p – pivot secondaire provenant d'un déterminant antérieur ;
- d – déterminant des pivots secondaires ;

Comme on peut avoir plusieurs pivots et déterminants secondaires nous avons noté leur rang par des numéros.

Pour ces types de termes nous avons essayé de trouver des dénominations qui reflètent, autant que possible, les relations qui s'établissent entre les mots à l'intérieur du terme complexe.

2.2.1. La structure binaire double (TPD + (prép) + Dd)

Ce type de structure reprend la structure de base – TP+D – dans laquelle il y a deux groupes de substantifs accompagnés par leur déterminant adjectival reliés par une proposition, le deuxième groupe constituant le déterminant du terme pivot N1, de la forme :

(Nom1 + adj) + prep + (Nom2 + adj)

(29) *enregistrement optique sur bande magnétique*



C'est une structure symétrique, transparente et très productive.

2.2.2. Structures linéaires en chaînes (TP + D1 + D2 + D3 +...Dn)

Cette matrice est constituée par un seul terme pivot suivi par une série de déterminants qui peuvent être des adjectifs ou des noms, reliés au terme pivot directement ou par une préposition.

(30) *commande automatique généralisée*



(31) *commande automatique de gain à seuil*



Cette structure semble être apte à recevoir un nombre très long de déterminants. Plus il y a des déterminants, plus leur lien avec le terme pivot est faible, vu la distance de plus en plus grande par rapport à celui-ci. Cette formation est, de ce fait, difficile à être délimitée et se confond le plus souvent avec une collocation.

2.2.3. Structures en cascade (TP + D >p2 + d)

La structure en cascade est la structure dans laquelle chaque déterminant devient le pivot du déterminant suivant.

(32) *commande d'une unité de conversion*



(33) commutateur de prise d'une bobine à induction



On pourrait réécrire cette structure de la manière suivante :

commutateur de prise
prise d'une bobine
bobine à induction

Apparemment, ce type de construction ne pourrait supporter un nombre trop grand de déterminants sans que le lien avec le TP ne se perde.

2.2.4. Structures enchassées

Cette catégorie comprend une variété étonnante quant au nombre et au rang des relations qui s'établissent entre les lexèmes à l'intérieur du terme complexe. Le terme connaît une expansion de plus en plus grande par l'adjonction des déterminants qui ne se relie pas directement au terme noyau, mais qui établissent des relations entrecroisées entre eux, chacun pouvant devenir pivot pour un ou plusieurs déterminants. À cela s'ajoute le fait que ces déterminants peuvent être précédés par des prépositions. Les exemples que nous avons choisis rendent compte de cette complexité. Nous avons essayé de donner la «formule» de chaque type de structures en marquant, par des flèches, les relations qui s'établissent entre les membres d'un terme d'une si grande complexité.

a) $TP1 + D1 > p2 + d1 + d2$

(34) *commande avec angles de retard égaux*



b) $TP1+D1+D2$

$D2 > p2 + d1 > p3 + d2$

(35) *commutateur automatique avec retransmission par bande perforée*



c) $TP1+D1 > p2 + d1 + d2$

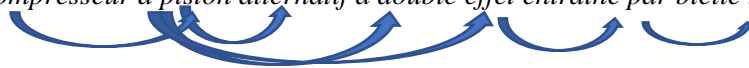
$d2 > p3 + d1 = d2$

(36) *facteur de transmission interne d'une lame homogène non diffusante*



$$\begin{aligned}
 \text{d) } TP1+D1 &> p2+d1+d2+d3 \\
 & \quad d3 > p3+d1 \\
 & \quad \quad d1 > p4+d1
 \end{aligned}$$

(37) *compresseur à piston alternatif à double effet entraîné par bielle manivelle*



On peut observer dans les exemples présentés des structures assez touffues et des termes très longs. Kocourek appelle ces syntagmes longs « syntagmes – fleuve », mais il n’est pas évident que tous les cas analysés par l’auteur soient des termes complexes plutôt que des syntagmes libres ou mi-figées.

Plusieurs conclusions s’imposent déjà à la suite de ces exemples. Plus les relations entre déterminant et déterminés sont nombreuses et les déterminants sont loin du noyau, plus les relations avec le noyau et le degré de cohésion sont faibles. Dans certains cas, dans le discours, les termes peuvent perdre certains composants, ce qui prouve, encore une fois, que le degré de figement devient faible.

Les termes ayant un grand nombre de déterminants s’approchent de la description. Les déterminants peuvent être associés aux caractères d’une description : des caractères intrinsèques, qui se rapportent à la description de l’objet, et des caractères extrinsèques qui se rapportent à la fonction. Ce phénomène a été remarqué par plusieurs linguistiques. Josette Rey-Debove (73 :92, apud Koucorek, 140) cite, en guise d’exemple, le syntagme :

maillot de bain féminin d’une seule pièce dégageant les cotes, le bas du dos et les hanches

On peut y observer le même caractère descriptif et définitoire que dans les exemples que nous avons analysés.

D’autre part, les termes trop longs ne sont pas fonctionnels dans le discours. Une solution pour réduire ces types de construction est la création des sigles et des acronymes, nés à la suite d’un processus de troncation. Møller (1998) parle des procédés de réduction tels que : la formation d’acronymes, de sigles, de mots valises, de composés par juxtaposition et donne l’exemple repris à Goffin (1989 : 105) :

protection contre les rayonnements -> protection radiologique -> radioprotection.

Il s’agit dans ce cas des réductions successives de l’étendue du signifiant au niveau lexical faites en diachronie.

3. La réduction des termes complexes

Reprenant des études antérieures de certains auteurs, Lavagnino parle, dans plusieurs de ses articles, d’une réduction des termes complexes en synchronie, en discours.

« La réduction est un mécanisme discursif intra-syntagmatique qui, à travers l'élosion d'au moins un constituant, transforme globalement la structure d'un TC, en maintenant le noyau référentiel et notionnel (Collet: 1997, 20). Sur la base des recherches de Guilbert (1975) et Portelance (1989), on peut affirmer que la réduction coïncide avec la suppression d'une information non différentielle, c'est-à-dire l'élément ou les éléments non fondamentaux pour la catégorisation du terme. » (Lavagnino, 2012 :49)

On parle de deux types de réduction : *anaphorique*, ayant un rôle discursif, et *lexical*.

La réduction anaphorique consiste dans la reprise du terme complexe, au niveau du discours, dans une variante abrégée. C'est une réduction pour des nécessités contextuelles, ponctuelles, d'expression discursive, sans qu'elle devienne norme et se généralise au niveau du vocabulaire du domaine. Parmi les facteurs de différenciation on mentionne le domaine, le contexte et l'évolution de la terminologie. Assez souvent le terme est repris par son hypéronyme, phénomène appelé par Van Campenhoudt (2010) *hypéronomase*.

La réduction lexicale est plus fréquente dans les domaines à évolution rapide. Les éléments qui n'apportent plus une information différentielle seront éliminés les premiers. Il s'agit, comme le fait remarquer Møller, des éléments de faible poids sémantique et de faible étendue comme les prépositions et l'article défini.

« J'ai donc surtout cherché les exemples d'élosion de mots de faible poids sémantique et de faible étendue, notamment les prépositions et l'article défini. Il est, en effet, bien connu qu'il y a une certaine tendance à raccourcir les mots longs ou à les créer de façon comprimée, par exemple en évitant d'interposer *de* entre deux substantifs (du type *mémoire tampon*).» (Møller, 2010 :10)

L'emploi d'une variante plus abrégée conserve le noyau notionnel et référentiel, évite l'ambiguïté et donne au terme une maniabilité accrue au niveau discursif contribuant à la cohésion textuelle. Selon Haralambous et Lavagnino (2011), les formes réduites ont un cycle de vie : naissance comme simple proposition au niveau discursif, concurrence avec la forme pleine et, finalement, remplacement de cette forme.

4. Conclusion

Les quelques cas que nous avons analysés montrent des structures dans lesquelles les relations entre les lexèmes composants d'un terme complexe sont reliés par des relations sémantico-syntaxiques qui se retrouvent dans d'autres formations de la langue commune. Il y a deux types de problèmes soulevés par ces structures quant à leur délimitation et leur reconnaissance. Quand les structures sont plus courtes, formées en général par un terme noyau et un déterminant adjectif ou nom accompagné par une préposition, elles sont transparentes et faciles à reconnaître, mais il y a le risque de confusion avec les collocations. La même transparence est présente

dans le cas des séries hyponymiques où au terme initial s'ajoutent des hyponymes qui se rattachent à un terme antérieur déjà existant. Au fur et à mesure que le nombre des déterminants se multiplie, la transparence et la cohésion de ces termes deviennent problématiques, car il est difficile de les délimiter et de les employer dans le discours. Le terme perd son identité et se confond avec sa définition par un cumul trop grand de traits. Cela mène, comme on l'a vu, à une réduction de ces termes en faveur des abréviations de toute sorte.

Nous avons peu insisté sur l'analyse sémantique de ces termes. Une telle analyse a plus de sens quand le corpus fait partie d'un seul domaine et que les relations entre les lexèmes d'un terme complexe sont clarifiées par la place du terme dans l'organisation conceptuelle du domaine, car sa structure reflète ces relations hiérarchiques. Chaque domaine a un système lexical propre et des mécanismes de formation des mots spécifiques. De cette façon les matrices de formation impliquées peuvent être analysées mieux en relation avec un certain domaine où ils peuvent ou non se retrouver.

Pour conclure, nous allons citer Kocourek (1991 : 151) avec ses observations sur les termes complexes/syntagmatiques :

« La capacité remarquable des termes syntagmatiques de nommer les concepts est obscurcie par leur défaut qui tient de la longueur, car l'un des objectifs essentiels de la dénomination d'un concept est l'abrègement, la création d'une expression brève qui se substitue à une longue description ou définition et qui peut mieux fonctionner dans les textes. De ce point de vue, les termes syntagmatiques, bien que nécessaires, ne sont pas la solution idéale du problème de la dénomination. Leur flexibilité formelle et sémantique, leur productivité et leur quantité en font cependant le procédé privilégié de la formation terminologique »

Références bibliographiques

1. Bagot, R. E., 2001. « Les unités de signification spécialisées : élargissant l'objet du travail en terminologie » in *Terminology*, 72, pp.217-237.
2. Cabré, M.T., 1998. *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Ottawa : Les Presses de l'Université d' Ottawa.
3. Cuniță, A. 1980. *La formation des mots. La dérivation lexicale en français contemporain*, București : Editura didactică și pedagogică.
4. Dury, P., Drouin, P., 2010. « L'obsolescence des termes en langues de spécialité : une étude semi-automatique de la « nécrologie » en corpus informatisés, appliquée au domaine de l'écologie » in *Online proceedings of the XVII European LSP Symposium 2009*, pp. 1-11.
5. Haralambous, Y., Lavagnino, E., 2011. « La réduction de termes complexes dans les langues de spécialité » in *Traitement Automatique des Langues*, Volume 52/1, @ATALA.
6. Jaques, M.P, 2000. « La réduction du syntagme terminologique au fil du discours », in *Cahiers de grammaire*, vol. 25, pp. 93–114.

7. Jansen, M., Van Campenhoud, M., 2005. «Terminologie traductive et représentation des connaissances : l'usage des relations hyponymiques » in *Langages* 157/2005 *La terminologie : nature et enjeux*, pp.63-80..
8. Kocourek, R., 1991.*La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag & co.
9. Lavagnino, E., 2012, « Le cycle de vie des termes complexes : une étude en synchronie et diachronie de l'expansion et de la réduction dans les textes de spécialité » in *Studii de lingvistică*, 2, Oradea, pp. 143-167.
10. Lavagnino, E., 2012. « Les Langues de Spécialité et la variation discursive : une étude contrastive de la réduction des termes complexes », in *SynergiesEspagne*, Nr.5, pp.47-64.
11. L'Homme, M.C., 1998. « Caractérisation des combinaisons lexicales spécialisées par rapport aux collocations de langue générale » sur web http://www.euralex.org/elx_proceedings/Euralex1998_2/Marie-Claude%20L'HOMME%20Caracterisation%20des%20combinaisons%20lexicales%20specialisees%20par%20rapport%20aux%20coll.pdf, pp.513-522. [dernière consultation : mars 2020].
12. Mejri, S., 2012. « Unité lexicale et polylexicalité », in *Linx* [En ligne], 40 | 1999, mis en ligne le 22 juin 2012, URL : <http://linx.revues.org/752> ; DOI : 10.4000/linx.752 [dernière consultation avril 2020].
13. Møller, B.,1998. « À la recherche d'une terminochronie » in *Meta*, 43, (3), 426–438.
14. Mortureux, M.F., 1999. « Termes et locuteurs » in *Linx*, 40/1999, pp.33-53.
15. Petit, G., 2018. « Le figement : une asymptote pour la constitution des terminologies ? », in Laurent, G. (Ed), *Figement et discours spécialisé*, Berlin : Frank&Timme, pp. 27-57.
16. Portelance, C.,1989. « Syntagmes et paradigmes » in *Meta*, 34, (3),p p. 398–404.
17. Portelance, C.,1991. « Fondements linguistiques de la terminologie » in *Meta*, 36, (1), pp 64–70.
18. Rastier, F., 1995. « Le terme : entre ontologie et linguistique » in *La banque des mots*, n°7, pp. 35-65.
19. Van Campenhoudt, M., 2010. « Le terme : condensation syntaxique et condensation des connaissances en langue spécialisée » in *Romanica Wratislaviensia*. 57/2010, pp. 29-46.

Source du corpus

Dictionnaire des industries, Conseils international de la langue française. Paris, 1986.